

Dans le 1^{er} degré, URGENCE REMPLACEMENT !



Depuis plusieurs années, le remplacement dans le premier degré est en crise. On ne compte plus le nombre de journées non-remplacées sur l'académie de Paris avec des situations critiques dans certaines circonscriptions.

En ne remplaçant pas systématiquement les professeur-es des écoles absent-es, l'Éducation nationale n'assure pas la continuité du service public et certain-es élèves se retrouvent avec moins de jours de classe que d'autres. On assiste là à une rupture d'égalité qui est d'autant plus dommageable que la pénurie de remplaçant-es est encore plus flagrante dans les zones d'éducation prioritaire.

Même si des enseignant-es et des parents d'élèves essaient parfois de compter les journées non-remplacées, il est difficile de connaître les chiffres exacts, l'académie de Paris refuse de les donner.

La cause de cette pénurie de remplaçant-es, c'est le manque de personnels et l'insuffisance des ouvertures de postes. La crise sanitaire du Covid-19 a mis en lumière cette pénurie systémique.

À cela s'ajoute cette année une crise du recrutement avec un effondrement sans précédent de candidat-es pour le CRPE. Après les résultats des CRPE 2022, il y avait environ 1700 postes non pourvus de professeur-es stagiaires sur tout le territoire. Le ministère, face à ce manque de vocation, et pour boucher les trous, a recruté à tour de bras des contractuel-les en organisant des job-datings.

À quelques semaines de la rentrée, le manque de remplaçant-es se fait déjà sentir dans certaines circonscriptions où la situation est tendue. Les postes vacants non-pourvus ont, dans certains endroits, été comblés par des brigades qui se sont vues être affectées sur ces postes à l'année. La conséquence est évidente : il n'y aura bientôt plus d'enseignant-es remplaçant-es pour assurer les remplacements courts. ***Cela n'augure rien de bon pour la suite de l'année scolaire et la période hivernale.***

Cette pénurie structurelle de remplaçant-es a pour effet de dégrader encore les conditions de travail des enseignant-es et les conditions d'apprentissages des élèves. En effet, comment travailler et apprendre dans des conditions correctes quand les effectifs des classes explosent sous l'effet de la répartition des élèves dont l'enseignant-e est absent-e ?

Être accueilli-e dans une autre classe ne signifie pas qu'on puisse bénéficier d'un enseignement-apprentissage. De plus en plus la pression est mise sur les enseignant-es pour qu'ils-elles effectuent un accueil pédagogique improvisé à la dernière minute. Comment, des enseignant-es peuvent ils-elles concevoir des séances ou activités adaptées à des élèves en plus, de niveaux de classes différents des leurs, qui leur sont confiés du jour au lendemain ?

SUD éducation Paris - 30 bis, rue des Boulets - 75011 Paris

☎ 01 44 64 72 61 ✉ contact@sudeducation75.org

🌐 sudeducation75.org 📘 Sud éducation Paris 🐦 @sudeducparis

Outre le fait qu'il détériore les conditions de travail des enseignant·es, le manque de remplaçant·es a un impact sur les droits des professeur·es des écoles :

- les journées REP+ (9 journées de pondération prévues sur le temps devant élèves) ne sont plus que partiellement assurées, fautes de remplaçant·es ;
- les demandes de stages syndicaux ou les autorisations d'absence sont refusées pour raison de nécessité de service.

À cause du manque de remplaçant·es, les professeur·es des écoles renoncent à leurs droits à la formation et à leurs droits syndicaux. Plus globalement, le manque de personnels dans le premier degré entraîne une dégradation des conditions d'exercice des PE : refus quasi-systématique des demandes de temps partiels qui ne sont pas de droits, impossibilité de quitter l'académie...

Pour assurer une continuité du service public et faire en sorte que chaque enseignant·e absent·e soit remplacé·e, une seule solution : recruter des professeur·es des écoles !

Pour endiguer le manque de remplaçant·es, SUD éducation revendique :

- la création de postes de remplaçant·es en nombre suffisant pour assurer tous les remplacements ;
- la titularisation à temps plein de l'ensemble des enseignant·es non titulaires, sans condition de concours ni de nationalité : les collègues en question sont déjà souvent en poste depuis longtemps, il n'y a aucune raison pour qu'ils et elles ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire ;
- l'admission de l'ensemble des admissibles, aux concours internes comme externes : les recalés des oraux des concours constituent un nombre très important de potentiel·les futur·es collègues ; au vu de l'urgence de la situation, il est souhaitable qu'ils et elles soient stagiarisés dans leur totalité ;
- l'organisation de concours exceptionnels : sous forme de concours supplémentaires en fonction des besoins locaux, dans les départements.

Pour faire face à la crise du recrutement et au manque de candidat·es au concours de professeur·es des écoles, et rendre le métier plus attractif, SUD éducation revendique :

- une augmentation générale et conséquente des salaires ;
- le retour à un concours de recrutement à bac+3, suivi de 2 années de formation rémunérées et validées par l'attribution d'un Master pour toutes !

Pour nous organiser au niveau parisien, nous appelons les écoles à :

- faire remonter le nombre d'enseignant·es non remplacé·es chaque jour au syndicat ;
- visibiliser les jours de classe non remplacés par des affichages devant les écoles ;
- informer les parents d'élèves ;
- se réunir dans les arrondissements pour décider d'actions communes.

SUD éducation Paris - 30 bis, rue des Boulets - 75011 Paris

☎ 01 44 64 72 61 ✉ contact@sudeducation75.org

🌐 sudeducation75.org 📘 Sud éducation Paris 🐦 @sudeducparis